



Transfert de droits à paiement de base (DPB)
intervenant au plus tard le 15 mai 2025 dans le cadre
d'un transfert définitif de DPB

Parties concernées par le transfert de DPB

	Cédant des DPB en 2025	Exploitant repreneur en 2025
N° PACAGE	046005830	046022252
Nom et prénom ou raison sociale	Lacombe Michèle	Clary Damien

Les soussignés, désignés ci-dessus, déclarent que la cession de DPB s'établit à titre définitif.

Le repreneur atteste avoir, à la date limite de dépôt des déclarations pour la campagne en cours, la qualité d'agriculteur actif, d'après la définition prise en application du règlement R(UE) n° 2021/2115.

Le cédant atteste qu'il est propriétaire des DPB transférés.

Ce formulaire notifie le transfert par le cédant au repreneur, qui l'accepte, des DPB dont le détail est précisé en annexe du présent formulaire.

Les soussignés, désignés ci-dessus, certifient que les renseignements figurant dans le présent formulaire sont sincères et véritables et attestent avoir pris connaissance de la notice explicative jointe au présent formulaire.

Le transfert de DPB intervient dans le cadre de l'utilisation de surfaces en estive collective. Cocher la case le cas échéant.

☐ Les parties attestent que le nombre de DPB indiqué en annexe représente un maximum et souhaitent que le nombre définitif de DPB à transférer soit ajusté par la DDT(M) en fonction de l'utilisation effective de l'estive par les différents exploitants.

Fait à : Planioles

, le 09/04/2025

Dans le cas d'une forme sociétaire, le signataire est le gérant ou tous les associés en cas de GAEC.

LE CÉDANT (Nom, prénom et signature)

Lacombe Michèle
[Signature]

LE REPRENEUR (Nom, prénom et signature)

Clary Damien
[Signature]